

MAIRIE DE MONTMAUR-EN-DIOIS
SEANCE DU 07 DECEMBRE 2015

Membres en L'an deux mille quinze et le sept décembre à 20h30
exercice : 07 Le Conseil municipal de la commune de Montmaur-en-Diois,
Présents : 07 régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
Votants : 07 dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. FLOHIC Jean-Claude,
Maire
Date convocation : 02/12/2015
Présents : M. BRES Jean-Pierre, Mme CERTANO Céline, Mme GERY Claire, M. MOORE Roger,
M. THIERS Jean-Claude, M. GATTA Jérémy
Absents :
Secrétaire de séance : GERY Claire

2015-59 Commune nouvelle :

Le maire rappelle les différentes réunions qui se sont tenues et rappelle qu'il y a lieu de délibérer sur le périmètre de la commune nouvelle, la commune de Laval-d'Aix ne s'étant pas engagée à ce jour, le périmètre serait les territoires des communes d'Aix-en-Diois, Molières-Glandaz et Montmaur-en-Diois.

D'autre-part il faut également délibérer sur la volonté de la commune de Montmaur-en-Diois de rentrer dans le dispositif de cette commune nouvelle afin de demander à M. le Préfet la création de cette commune.

Avant de se prononcer Mme CERTANO demande des explications.

Beaucoup de choses sont encore inconnues à ce jour,

M. Moore a étudié les chiffres des dotations : visiblement on perd des subventions par habitant mais celles-ci seraient redistribuées à la commune nouvelle.

Le Maire donne ensuite lecture du courrier de l'ACCA de Montmaur-en-Diois, opposée au projet.

Le Maire passe au vote :

Par 3 voix pour et 4 voix contre, le conseil municipal décide de ne pas rentrer dans le dispositif de la commune nouvelle, les arguments mis en avant étant : trop d'inconnus et de précipitation.

MAIRIE DE MONTMAUR-EN-DIOIS
SEANCE DU 07 DECEMBRE 2015

Délibérations N° 2015-59 à 2015 - 59

MEMBRE DU CONSEIL	PRESENT	ABSENT	POUVOIR A :	SIGNATURE
FLOHIC Jean-Claude, maire	X			
GERY Claire, adjointe	X			
THIERS Jean-Claude, adjoint	X			
BRES Jean-Pierre	X			
CERTANO Céline	X			
GATTA Jérémy	X			
MOORE Roger	X			